



Pour participer à la foulée paroissienne, fournir :

- Le bulletin d'engagement ci-dessous
- La photocopie de la licence ou le certificat médical pour les non licenciés **précisant la mention « course à pied en compétition »**
- Les droits d'inscription de 5 ou 7 euros avant le 23/09/2014 et 8 ou 10 euros sur place (Chèque établi à l'ordre de l'USGP Athlé)

Sont à retourner à :

USGP Athlé - Jean-René Labadille
47 rue de Heurtebise – 77148 Laval en brie
T : 01.60.96.83.74 – P : 06.42.66.36.72

LA FOULEE PAROISSIENNE

BULLETIN D'INSCRIPTION Dimanche 28 septembre 2014

A poster au plus tard le mardi 23 septembre 2014 (les inscriptions par fax ne sont pas admises)

Course : 1 km jeune 5 km 10 km 10 km
Marche nordique
(2001 à 2006) (2000 et av.) (1998 et av.) (1998 et av.)

Nom : Prénom :

Année de naissance : Sexe : M F

Nom du Club :

N° de licence (joindre obligatoirement la photocopie) :

Téléphone : Mail :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je reconnais et accepte que le seul fait de mon inscription, me soumet à l'ensemble des dispositions du règlement de la foulée La Paroissienne

Date : / /

Signature* :

(* pour les mineurs signature des parents obligatoire)

LA FOULEE PAROISSIENNE

Règlement

Organisateurs : l'USGP Athlé et la municipalité

Inscriptions : le bulletin d'engagement et la copie du certificat médical de non contre indication à la pratique de la **course à pied en compétition** datant de moins d'un an ou la photocopie de la licence en cours doivent être envoyés à l'USGP Athlé – JR. Labadille – 47 rue Heurtebise 77148 LAVAL EN BRIE accompagné du règlement de 5 euros pour les 5 km, 7 euros pour les 10 km. La date limite d'envoi est fixée au mardi 23 septembre 2014. Inscriptions sur place le samedi 27 septembre 2014 de 15h à 18h et le dimanche 28 septembre 2014 à partir de 7 h 30 et au plus tard 30 min avant le départ de la course au tarif de 8 € pour les 5 km et 10 € pour les 10 km. Si l'épreuve est annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être effectué.

Le parcours de 10 km se déroule sur deux boucles avec signalisation tous les kilomètres par panneau. Horloge à l'arrivée.

Retrait des dossards : les dossards sont à retirer, salle des fêtes place de la Mairie, le samedi 27 septembre 2014 de 15 h à 17 h 30 et le dimanche 28 septembre 2014 à partir de 7 h 30.

Dates et horaires : le dimanche 28 septembre 2014 : départ 5 km : 9 h 00, départ 10 km marche nordique : 9 h 00 - le kilomètre jeune : 10 h 00 - départ 10 km label régional : 10 h 30,.

Logistique et ravitaillement : un poste de ravitaillement sera présent au 5^{ème} km et à l'arrivée. Vestiaire et douche.

Service médical : Assuré par une infirmière et médecin sur place.

Récompenses : Une coupe aux trois premiers du classement général, une coupe aux trois premiers de chaque catégorie (CA, JU, ES, SE, V1, V2, V3, V4). Coupes non cumulables. Seuls les concurrents présents à la cérémonie de remise des récompenses, pourront prétendre à leur lot. Un souvenir à tous les arrivants en échange du dossard ;

Classement : Affichage des résultats au fur et à mesure de la saisie informatique et le soir même sur les sites www.lesfouleesparoissiennes.fr, <http://www.athle.com/> et <http://hianesports.com/>

Sécurité : Assurée par la police municipale et les bénévoles commissaires de course présents aux carrefours.

Responsabilité : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité pour les coureurs qui prendraient le départ sans dossard.

Antidopage : Conformément à la loi 99-223 du 29 mars 1999 relative à la protection de la santé et des sportifs, à la lutte contre le dopage, la participation à l'épreuve est subordonnée à la présentation d'une licence sportive d'athlétisme compétition ou loisir, option running de l'année en cours. Aucune autre licence ne sera prise en compte. Les non licenciés devront présenter un certificat médical de non contre-indication de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie. Cette pièce sera conservée par l'organisation. Tout dossier d'inscription ne comportant pas ces documents ne sera pas validé.

Information et liberté : conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Par notre intermédiaire, vous pouvez être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom, adresse, et si possible numéro de dossard.

Droit à l'image : j'autorise expressément les organisateurs de l'épreuve ainsi que les ayant droits tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître lors de ma participation, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires dans la France entière et pour la durée la plus longue prévue par la loi.



77130 LA GRANDE PAROISSE

Espaces verts - Travaux forestier
Etalage - milieu aquatique



MOGICA Electroménager
01.60.72.74.56
33, rue Léo LAGRANGE
77130 MONTEREAU

✓ PEINTURE ✓ VITRERIE
✓ REVÈTEMENTS MURS et SOLS
✓ VITRIFICATION de PARQUETS
COURTIOL
01 60 68 26 02 - Fax 01 60 68 88 29

LA TIFFRIE
4 RUE DES DEGRES
77130 LA GRANDE PAROISSE
01.60.96.19.33.



Informations et inscriptions
USGP Athlé - Jean-René Labadille
47 rue de Heurtebise - 77148 Laval en brie
T : 01.60.96.83.74 - P : 06.42.66.36.72
jean-rene.labadille@wanadoo.fr
www.lesfouleesparoissiennes.fr
lien Facebook : foulées paroissiennes



LA FOULEE PAROISSIENNE

6^{ème} édition

Dimanche 28 septembre 2014

- 5 km : départ à 9 h 00 (2000 et avant)
- 10 km : départ 9 h 00 (marche nordique)
- 1 km jeune : 2 départs à 10 h 00 : 8/10 ans et 11/13 ans (2001 à 2006)
- 10 km : départ à 10 h 30 (1998 et avant) Label Régional

CLOTURE INSCRIPTIONS 30 MIN AVANT LE DEPART

Retrait des dossards : Salle des Fêtes
Le samedi 27 septembre 2014 de 15 h 00 à 17 h 30,
et le dimanche 28 septembre 2014 à partir de 7 h30



NOUVEAUTE

Inscription sur internet [PROTIMING \(www.protiming.fr\)](http://www.protiming.fr) avec envoi d'un diplôme pour les demandeurs ayant donné leur adresse mail
Une prime de 150 € sera offerte si le record de l'épreuve du 10 km est battu
Records à battre : 00 :32 :38 (M) et 00 :37 :55 (F)



Aux Fleurs Mystérieuses
Fleuriste
77130 La Grande Paroisse
Patricia au 06.03.71.54.50

